

Les sons

Ambiance sonore : ensemble des bruitages propres à un environnement.

Bruits : sons destinés à simuler toute matière ou éléments de la réalité.

Effets sonores : bruits, sons abstraits, effets auditifs sans signification concrète.

Générique (de début ou de fin) : extraits de musique diffusés au début et à la fin de l'émission. Le générique doit être assez court (30"/40"). Souvent on baisse peu à peu le générique de début et on crée un fondu enchaîné avec la voix du présentateur qui va alors « parler sur tapis ». De la même manière à la fin de l'émission, on peut lancer le générique à un volume faible, pendant que l'animateur parle encore (annonçant la prochaine émission, remerciant ses invités...) et augmenter le volume peu à peu.

Habillage : il participe à l'identité de l'émission, à sa « couleur » : c'est l'ensemble des sons (générique, jingles, virgules) qui sont diffusés entre les interventions des journalistes et qui sont autant de ponctuations sonores de la parole.

Jingle : courte séquence sonore (10", 20"...) - mêlant voix, musique, bruitages – qui permet l'identification d'une émission régulière ou d'une antenne radio. Le jingle est une ponctuation assez forte.

Tapis : Musique qui passe en bruit de fond (à l'arrière-plan) durant une prise de parole (Souvent en début et en fin d'émission : voir « générique »).

Virgule : élément simple, très bref (environ 5") qui articule deux moments radiophoniques : au milieu d'une chronique, entre deux publicités... Elle est une sorte de ponctuation brève, souvent sous forme d'une phrase musicale ou d'un bruitage.

Les métiers

Animateur : c'est celui qui parle aux auditeurs, gère les transitions, dirige le programme.

Directeur d'antenne : c'est celui qui dirige la radio et décide de la grille de programmes.

Envoyé spécial : journaliste que la rédaction dépêche exceptionnellement sur les lieux d'un événement.

Programmate : c'est la personne qui s'occupe de sélectionner les musiques et de monter les play-lists qui passeront à l'antenne.

Reporter : il effectue son reportage sur les lieux de l'événement ou utilise des informations et d'autre matériel sonore provenant de lieux et de sources différents.

Technicien du son : il gère les aspects techniques de la diffusion et de la production d'un programme.

Le contenu radiophonique

Annonce / désannonce : on utilise ces termes en ce qui concerne particulièrement les pauses musicales. On annonce et on désannonce chaque morceau.

On annonce ou désannonce aussi une rubrique, un invité, etc.

Bulletin d'informations : en plus des informations, il peut être composé de critiques, d'interviews, de musiques, ainsi que d'autres éléments de programme.

Chronique : article qui possède certaines caractéristiques littéraires. La chronique se veut simple et proche de l'auditeur. Constituée souvent d'éléments d'actualité et d'analyse, la chronique commente des événements, les interprète et évoque leurs conséquences. En plus de ses contours dramatiques, la chronique radiophonique séduit grâce aux sons et effets sonores dont elle se dote.

Commentaire : réaction directe ou une analyse face à un événement d'actualité ou un phénomène. Le commentaire décortique, décrypte, explique et resitue un événement ou un processus social dans un lieu et temps donnés.

Edito : billet d'humeur qui introduit une émission, précédant le sommaire.

Émission : diffusion de contenus radiophoniques.

Flash info : édition courte, faisant à heures fixes le point sur l'actualité.

Grille (de programmes) : découpage en émissions de la programmation hebdomadaire d'une station radio.

Information : les caractéristiques de l'information sont : l'intérêt immédiat et général, la compréhension, l'objectivité, la clarté. L'information doit se baser sur des faits vérifiés à partir de différentes sources fiables. L'information radiophonique dure au plus 30 secondes (cinq, six lignes), elle attaque par l'essentiel, l'événement.

L'information traite d'abord des faits – ce qui s'est passé –, puis s'intéresse à qui, quand et où ? Une information ne doit pas contenir d'intensité dramatique, elle ne doit ni interpréter les faits, ni donner une leçon aux auditeurs.

Interview : entrevue pendant laquelle un journaliste interroge sur un sujet donné un ou plusieurs interlocuteurs. L'interview peut se dérouler au téléphone, en studio ou à l'extérieur du studio.

Lancement : c'est une phrase qui permet à l'animateur d'introduire ce qui va suivre (interview, chronique,...). C'est également un geste de la main, soit dirigé envers le technicien pour lui faire signe de diffuser un PAD, soit dirigé en direction de l'animateur pour lui faire signe de commencer.

Micro-trottoir : sur un même PAD, succession de courtes interviews dans un lieu public visant à obtenir une variété de réactions face à une question générale ou d'actualité.

PAD : Prêt à diffuser.

Pied : information complémentaire donnée par le présentateur à la fin d'une chronique ou d'une interview pour la conclure et faire la transition.

Play-list : suite assez conséquente de titres musicaux, pouvant aller d'une demi-heure jusqu'à plusieurs heures.

Reportage : il livre l'information de façon à donner une image vivante des faits à l'auditeur. Un reportage est, par nature, descriptif, explicatif et interprétatif. Il va faire vivre l'événement à l'auditeur.

Sommaire : au début de l'émission et au cours de celle-ci, le présentateur annonce ou rappelle les étapes de l'émission.

L'organisation

Conducteur : document qui décrit minutieusement le déroulement d'une émission. Il impose, seconde par seconde, la conduite de chacun : le présentateur, les invités, les techniciens.

Conférence de rédaction : réunion des journalistes d'une rédaction, visant à établir le thème et le conducteur d'une future émission.

Les lieux

Régie : local placé derrière une vitre, face au studio, où se trouve le pupitre de commande (table de mixage gérée par un technicien) et où s'effectue l'enregistrement / diffusion d'une émission.

Studio : local d'enregistrement d'une émission de radio.

Le matériel, la technique

Bonnette : capuchon anti-vent en mousse qui protège la tête d'un micro.

FM : frequency modulation. La modulation de fréquence est le principe physique qui permet l'émission et la réception des ondes radio entre 88 et 108 MHz.

Montage : à partir d'enregistrements bruts, le montage consiste à sélectionner et à placer dans l'ordre voulu les éléments qui sont conservés.

La Rode Caster

Aphex : module d'effet utilisé couramment en radio

Aural exciter (Aphex) : donne un effet de dynamisme à la voix en montant certaines fréquences et l'attaque du micro (effet voix RMC-NRJ)

Big Bottom : Générateur de fréquence basses (effet voix RMC-NRJ)

Compresseur : Circuit destiné à éviter les écarts de niveau trop importants entre ce qui est le plus faible et le plus fort dans le signal entrant (micro)

de-esser : atténuateur de consonnes sifflantes ([s] [f])

Ducking : atténuateur automatique de fond sonore (comme fête foraine ou annonce micro au supermarché)

Gain : Il s'agit d'un terme employé pour parler de la quantité de son qui entre dans l'appareil

High-Pass Filter : coupe les fréquences basses et garde les fréquences moyennes et haute – à utiliser dans le cadre d'un bruit ambiant fort)

Noise-gate : Coupe le gain d'entrée du micro si signal faible ou absent. Permet de « fermer le micro » des personnes qui ne parle pas.

Pad : Bouton tactile du cartoucheur (couleur et comportement paramétrable)

Processing : Traitement des effets (possibilité de l'activer ou désactiver avec un seul bouton sur la Rodecaster)

Volume : Il s'agit d'un terme employé pour parler de la quantité de son qui sort de l'appareil

Vu-mètre : Visualiseur de gain et de volume

XLR : Il s'agit d'un type de connecteur à trois broches dédié à l'équipement audio. Il est couramment utilisé pour relier le microphone à une table de mixage.

Liens de tuto fonctions avancées Rode Caster :

<https://www.youtube.com/watch?v=bSaCGIQ-Ig8& niveau débutant>

<https://www.youtube.com/watch?v=avzOzz29OWQ& niveau expert>

Sources : Extraits du *Lexique de Radiocampus Rennes*. Lexique Rode Caster réalisé par Frédéric Florin.